

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 septembre 2014

Le lundi 29 septembre 2014 à 19h00 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry , Maire de SOURAIDE.

PRÉSENTS : BORDA MC - ECHEVERRIA D - ELICEIRY S - GARAT MM - GENIN P - JORAJURIA M - LARRE JM - LARRECHEA O - UHARRIZ JP -

ABSENTS ayant donné un pouvoir : ZAMORA MT à GARAT M.M. -

ABSENTS et EXCUSÉS : ITHURRY AM - MASSONDE M - OTONDO P - ZAMORA P -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Dephine ECHEVERRIA

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Reversement à la commune d'une fraction de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité par le SDEPA

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Dephine ECHEVERRIA à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

3 - Reversement à la commune d'une fraction de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité par le SDEPA

Le Maire indique que le comité syndical du SDEPA, ayant délibéré le 14 octobre 2011 en faveur du reversement de 70% du produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité aux communes de moins de 2000 habitants du département, il convient que la commune de Souraïde délibère à son tour pour accepter ce reversement, conformément aux textes précités et afin de continuer à percevoir ce produit en 2015.

Il précise que ce reversement a représenté en 2013 une recette de 22 000 euros.
Adopté à l'unanimité des présents

N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 - 2 - 3 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire,

Le secrétaire de séance
Dephine ECHEVERRIA

Les membres présents du Conseil Municipal

BORDA MC - ECHEVERRIA D - ELICEIRY S - GARAT MM - GENIN P -

JORAJURIA M - LARRE JM - LARRECHEA O -

UHARRIZ JP -